

Un fantasme de Jérôme ? L'interprétation de Ct 5,4 dans la lettre à Eustochium

Dans une publication antérieure, je me suis interrogé sur la curieuse traduction d'un verset du Cantique des cantiques, prétendument d'après l'hébreu, par Jérôme¹. Le contexte est celui de la visite (réelle ou rêvée) que le bien-aimé rend à sa bien-aimée une nuit (Ct 5,2-7). Il s'agit, selon Émile Osty, d'« un des passages les plus exquis de ce livre délicat entre tous »². La bien-aimée est déjà couchée lorsqu'elle entend le bien-aimé qui frappe à la porte, la tête couverte de rosée, et lui demande d'ouvrir (v. 2). Mais elle hésite à sortir du lit (v. 3), alors il se fait insistant (v. 4) :

דודי שלח ידו מן־החר ומעי המו עליו

Mon amoureux a passé sa main par l'ouverture

et mes entrailles ont frémi à cause de lui³.

Le verset est rendu mot pour mot en grec dans la Septante :

ἀδελφιδός⁴ μου ἀπέστειλεν χεῖρα αὐτοῦ ἀπὸ τῆς ὀπῆς,
καὶ ἡ κοιλία μου ἐθροήθη ἐπ' αὐτόν.

¹ J.-M. AUWERS, *Jérôme, interprète et traducteur du Cantique des cantiques*, dans Th. J. BAUER (éd.), *Traditio et Translatio. Studien zur lateinischen Bibel zu Ehren von Roger Gryson* (Vetus Latina – Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel 40), Freiburg im Breisgau, Herder, 2016, pp. 31-48. Ce nouvel article a bénéficié des conseils avisés de Mgr Roger Gryson (UCLouvain) et de Benoît Jeanjean (Université de Bretagne).

² *La Bible*. Traduction française par É. OSTY avec la collaboration de J. TRINQUET, Paris, Le Seuil, 1973, p. 1369.

³ « À cause de lui » est la traduction retenue par É. Osty (*La Bible*, 1973), par H. Meschonnic (*Les cinq rouleaux*, 2^e éd., Paris, Gallimard, 1986, p. 40) et par la *Nouvelle Bible Segond* (Villiers-le-Bel, Société biblique française, 2002). A. Crampon (*La Sainte Bible*, Paris, Desclée, 1904) traduisait littéralement « sur lui ». La dernière édition de la *Bible de Jérusalem* (Paris, Cerf, 1998) propose « pour lui », comme déjà É. Dhorme dans la *Bible de la Pléiade* (Paris, Gallimard, 1959), alors que la première édition de la BJ (Paris, Cerf, 1956) traduisait librement « du coup ». D. Lys (*Le plus beau chant de la création* [Lectio divina, 51], Paris, Cerf, 1968, p. 210) traduisait « mon ventre s'en émeut » (= *Traduction œcuménique de la Bible*, Paris – Villiers-le-Bel, Cerf – Société biblique française, 2010), de manière à conserver les trois interprétations possibles : « à cause de lui » (sens causal), « contre lui » (sens adversatif), « à propos de lui ». Sur les différentes valeurs de la préposition, voir G. BARBIERO, *Cantico dei Cantici* (I libri biblici, Primo Testamento, 24), Milano, Paoline, 2004, p. 229 et n. 76. – P. Joüon (*Le Cantique des Cantiques*, Paris, Beauchesne, 1909, pp. 235-236) suivait les manuscrits qui ont עליו, qu'il interprétait comme un *dativus incommodi* « à près explétif et [qui] ne peut guère se traduire en français ».

⁴ Le terme ἀδελφιδός, qui est récurrent dans le Cantique pour désigner le bien-aimé, n'est pas attesté en grec avant la LXX et, au sein de celle-ci, il n'apparaît que dans le Cantique ; cf. J.-M. AUWERS, *Le Cantique des cantiques* (La Bible d'Alexandrie, 19), Paris, Cerf, 2019, pp. 97-99. Les traducteurs anciens ont hésité sur la traduction à lui donner. Les manuscrits vieux-latins 169-170 ont toujours le mot *frater*. Rufin, dans sa traduction du *Commentaire* d'Origène, donne *fraternus*. L'équivalent le plus habituel sous la plume d'Ambroise est *consobrinus* : *De Isaac et anima*, 27 (CSEL 32/1, p. 660, l. 1); *Expos. Ps cxviii*, 3,8 (CSEL 62, p. 44, l. 9 [en parallèle avec *frater*] et l. 24); 4,18 (p. 76, l. 14); 5,9 (p. 87, l. 2); 5,16 (p. 90, l. 17); 6,5 (p. 110, l. 23 et p. 111, l. 2.5); *De interpellatione Iob et David*, IV, 1,3 (CSEL 32/2, p. 269, l. 6.12). Jérôme a toujours le mot *fratruelis*.

Voici comment le verset se présente dans les deux manuscrits bibliques qui attestent l'ancienne version latine (VL 169 et 170) :

Frater meus misit manum suam per clostrum
et anima mea turbata est ad illum⁵.

Le traducteur vieux-latin a estimé avec raison que κοιλία ne désignait pas l'abdomen, mais les « entrailles » en tant que siège des sentiments et des émotions⁶. D'où sa traduction, ou plutôt son interprétation, par *anima*.

Avant de traduire le Cantique d'après l'hébreu, Jérôme a révisé l'ancienne version latine d'après la Septante hexaplaire (dans les années 386-389)⁷. Ct 5,4 s'y présente sous la forme suivante :

Fratruelis meus misit manum suam per foramen
et uenter meus turbatus est ad illum⁸.

On voit que Jérôme est revenu à la traduction conventionnelle de κοιλία par *uenter*.

Pour notre propos, il importe de remarquer que le latin *ad illum*, commun à cette traduction révisée et à VL 169-170, correspond fidèlement au grec ἐπ' αὐτόν, qui rend lui-même avec exactitude l'hébreu עליו.

Dans sa traduction d'après l'hébreu (vers 398), Jérôme propose :

Dilectus meus misit manum suam per foramen
et uenter meus intremuit ad tactum eius⁹.

La traduction *ad tactum eius* est inattendue. D'abord, on ne voit pas comment le latin *ad tactum eius* peut correspondre à l'hébreu עליו, quelle que soit la manière dont on le traduit¹⁰. D'autre part, la suite du texte montre que le jeune homme n'est pas entré dans la chambre, puisqu'au v. 6 la bien-aimée déclare : « J'ai ouvert à mon amoureux, mais mon amoureux s'était dérobé, il avait disparu ». Il n'a donc pas pu toucher le ventre de la jeune femme.

Que Jérôme imagine un contact physique entre les deux jeunes gens là où le scénario l'exclut est déjà étonnant. Ce qui l'est tout autant, c'est que cette

⁵ D. DE BRUYNE, *Les anciennes versions latines du Cantique des cantiques*, dans *Revue Bénédictine* 38 (1926) 97-122, p. 102.

⁶ C'est également le sens de מַעֲיִם dans ce contexte, ainsi que le faisait déjà remarquer JOÛON, *Le Cantique des Cantiques* (n. 3), p. 235.

⁷ Cette révision a pu être reconstituée à partir du commentaire du Cantique qu'Épiphane le scolastique a rédigé à la demande de Cassiodore. Ce commentaire n'est que l'adaptation en latin du commentaire grec de Philon de Carpasia, mais Épiphane n'a pas traduit d'après la source grecque le texte biblique qui précède chaque explication : il a reproduit, parfois en l'adaptant, la révision hexaplaire de Jérôme, ce qui entraîne des incohérences entre le lemme biblique et le commentaire. Cf. A. VACCARI, *Recupero d'un lavoro critico di S. Girolamo*, dans *Scritti di erudizione e di filologia*. II. *Per la storia del testo e dell'esegesi biblica*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1958, pp. 83-146 (pp. 121-146).

⁸ A. VACCARI (éd.), *Cantici canticorum Vetus latina translatio a S. Hieronymo ad graecum textum hexaplaire emendate*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1959, p. 25.

⁹ *Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem*, recensuit R. WEBER, 5^e éd. par R. GRAYSON, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 2007, p. 999.

¹⁰ Cf. n. 3.

interprétation est déjà supposée par la lettre 22, datée de 384. Jérôme s'adresse ainsi à la prude Eustochium :

Semper te cubiculi tui secreta custodiant, semper tecum sponsus ludat intrinsecus. Oras : loqueris ad sponsum ; legis : ille tibi loquitur et, cum te somnus oppresserit, ueniet post parietem et mittet manum suam per foramen et tanget uentrem tuum, et tremefacta consurges et dices : *vulnerata caritatis ego sum*, et rursus ab eo audies : *hortus conclusus soror mea sponsa ; hortus conclusus, fons signatus*¹¹.

Que toujours te protège le secret de ta chambre ! Que toujours l'Époux y joue avec toi à l'intérieur ! Tu pries ? Tu parles à ton Époux. Tu lis ? C'est lui qui te parle ; et lorsque le sommeil t'aura accablée, il viendra derrière le mur (cf. Ct 2,9), passera la main par le trou, il te touchera le ventre (cf. 5,4). Frémissante, tu te lèveras et tu diras : « J'ai reçu une blessure d'amour » (Ct 5,8). Et tu l'entendras, lui, te dire : « C'est un jardin clos que ma sœur, mon épouse, c'est un jardin clos, une source scellée » (Ct 4,12)¹².

Le texte se termine par deux citations explicites du Cantique (5,8 = 2,5 ; 4,12), et les mots qui précèdent sont une allusion évidente aux épisodes du poème qui rapportent la visite du bien-aimé (Ct 2,9 ; 5,4). Les mots *tanget uentrem tuum* sont inspirés de Ct 5,4, mais tel qu'il sera traduit, prétendument sur l'hébreu, une quinzaine d'années plus tard. Est-ce un indice que Jérôme a retravaillé la lettre 22 à partir de sa traduction sur l'hébreu avant de la publier ? Comme l'écrivait Jérôme Labourt, « le premier éditeur des lettres de saint Jérôme fut Jérôme lui-même »¹³, et Pierre Nautin a même soutenu que le corpus épistolaire de Jérôme contenait un échange de lettres fictives entre Jérôme et Damase, que le premier aurait composées après la mort du pontife¹⁴. Mais la lettre 22 a certainement été « éditée » avant 393 (donc avant la traduction d'après l'hébreu), puisque Jérôme mentionne, dans le catalogue de ses propres œuvres qui figure à la fin du *De uiris illustribus*, une *epistula ad Eustochium de uirginitate seruanda* qui ne peut être que la fameuse lettre 22¹⁵. Par ailleurs, nous savons que l'*epistula ad Eustochium* a circulé de bonne heure et qu'elle a provoqué des réactions critiques¹⁶. Il faut donc chercher la solution ailleurs.

Une telle interprétation, d'après laquelle le bien-aimé a touché le ventre de la jeune femme, se retrouve-t-elle chez les commentateurs antérieurs ou contemporains de Jérôme ? Malheureusement, nous n'avons pas accès au commentaire d'Origène pour ce verset : les deux *Homélies sur le Cantique* ne couvrent le texte biblique que jusqu'en Ct 2,14 ; Rufin n'a pas traduit le grand *Commentaire* au-delà de l'exégèse de

¹¹ JEROME, *Lettre 22,25* (éd. J. Labourt, t. 1, Paris, Belles Lettres, 1949, p. 136).

¹² JÉRÔME, *La lettre 22 à Eustochium de uirginitate seruanda*. Traduction et commentaire Y.-M. DUVAL (†) et P. LAURENCE (Vie monastique, 47), Bégrolles en Mauge, Abbaye de Bellefontaine, 2011, p. 89.

¹³ LABOURT, Introduction à Saint JÉRÔME, *Lettres*, t. 1 (n. 11), p. XLVI.

¹⁴ P. NAUTIN, *Le premier échange épistolaire entre Jérôme et Damase, lettres réelles ou fictives ?* (Jérôme, Ep. 35–36), dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 30 (1983) 331–344.

¹⁵ GEROLAMO, *Gli uomini illustri (De uiris illustribus)*, 135, éd. A. Ceresa-Gastaldo (Biblioteca patristica, 12), Firenze, Nardini, 1988, p. 230–232. Cf. P. NAUTIN, *La liste des œuvres de Jérôme dans le « De uiris illustribus »*, dans *Orpheus*, N.S. 5 (1984) 319–334.

¹⁶ DUVAL – LAURENCE, Introduction à JÉRÔME, *La lettre 22 à Eustochium* (n. 12), p. 54–56 ; cf. NAUTIN, *La liste des œuvres de Jérôme* (n. 15), p. 324.

Ct 2,15, et les chaînes exégétiques ne nous ont pas transmis de scholies tirées d'Origène commentant ce verset¹⁷.

Dans son *Commentaire du Cantique des cantiques*, rédigé à la fin du IV^e siècle ou au début du siècle suivant¹⁸, Nil d'Ancyre propose la paraphrase suivante :

Il a envoyé la main qui corrige les désobéissants et m'a frappée de terreur au point que mon ventre a frémi d'angoisse. C'est pourquoi, en toute hâte, après avoir reçu la correction, je me suis levée pour ouvrir¹⁹.

Nil donne à ἀποστέλλειν τὴν χεῖρα le sens de « lever la main sur quelqu'un pour le punir ». C'est le sens de l'expression en Ex 9,15, où le Seigneur déclare à Pharaon par l'intermédiaire de Moïse : « Quand j'aurai lancé (litt. : « envoyé ») ma main, je vous frapperai de mort, toi et ton peuple » (νῦν γὰρ ἀποστείλας τὴν χεῖρα πατάξω σε καὶ τὸν λαόν σου θανάτῳ). Dans l'interprétation de Nil, le bien-aimé a effectivement touché la bien-aimée, mais pour la rudoyer. Ce n'est évidemment pas ainsi que Jérôme interprète le « toucher » du bien-aimé. On est ici dans une tout autre ligne d'interprétation.

Grégoire de Nysse, dans ses *Homélies sur le Cantique des cantiques*, rédigées dans les années 390, offre un parallèle beaucoup plus intéressant. Il explique que, lorsque le bien-aimé ordonne à l'épouse d'ouvrir la porte, elle obéit, mais, poursuit-il,

cette vaste ouverture de la porte est déclarée n'être qu'un petit trou étroit et insignifiant, par lequel non pas l'Époux lui-même, mais seulement sa main peut à peine passer de façon à pénétrer et à toucher celle qui désirait voir l'Époux²⁰.

Comme Jérôme, Grégoire modifie le scénario pour que le bien-aimé touche amoureusement le corps de la bien-aimée avec sa main.

D'où vient cette interprétation ? Un élément de réponse se trouve sans doute chez Symmaque qui, dans la première partie du verset, a employé ἔθιξεν pour traduire l'hébreu שָׁלַח. Au lieu de « il a passé (litt. : « envoyé ») sa main », Symmaque a traduit « il a touché » (les mots suivants ne sont pas attestés, mais sans doute Symmaque traduisait-il ensuite « ma main », car « il a touché sa main » n'aurait aucun sens : cela suppose la confusion d'un yod et d'un waw dans le modèle hébreu, confusion fréquente car ces deux lettres ont une forme très proche dans l'alphabet hébreu).

¹⁷ L'Épitomé de Procope offre à cet endroit des scholies tirées de Philon de Carpasia, Grégoire de Nysse et Nil d'Ancyre. Cf. J.-M. AUWERS, *L'interprétation du Cantique des Cantiques à travers les chaînes exégétiques grecques* (Instrumenta Patristica et Medievalia, 56), Turnhout, Brepols, 2011, pp. 207-209.

¹⁸ Cf. M.-G. GUÉRARD, Introduction à NIL D'ANCYRE, *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*. Édition princeps, tome 1 (SC 403), Paris, Cerf, 1994, p. 23-25.

¹⁹ NILUS VON ANCYRA, *Kommentar zum Hohelied*, 57,1, ed. H.-U. Rosenbaum (Patristische Texte und Studien 57), Berlin – New York, De Gruyter, 2004, p. 158: Ἀπέστειλεν γὰρ, φησί, τὴν παιδεύουσαν τοὺς ἀπειθεῖς χεῖρα καὶ κατέπληξέν με, ὥς ἐκ τῆς ἀγωνίας θροηθῆναι τὴν κοιλίαν. Διὸ καὶ σπουδαιότερον μετὰ τὴν τῆς παιδείας αἴσθησιν ἀνέστην ἀνοῖξαι.

²⁰ GREGORII NYSSENI *In Canticum Canticorum*, 11, ed. H. Langerbeck (Gregorii Nysseni Opera 6), Leiden, Brill, 1960, p. 333, l. 5-9 : ἡ τῆς πύλης εὐρυχωρία μικρά τις ἀπεδείχθη τρυμαλιὰ στενὴ καὶ βραχεία, δι' ἧς οὐκ αὐτὸς ὁ νυμφίος ἀλλ' ἡ χεὶρ αὐτοῦ μόγις ἐχώρησεν, ὥστε δι' αὐτῆς ἐπὶ τὸ ἐντὸς γενέσθαι καὶ ἄψασθαι τῆς ἐπιθυμούσης τὸν νυμφίον ἰδεῖν ; GREGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, trad. A. Rousseau, Bruxelles, Lessius, 2008, p. 244.

Θιγγάνειν n'est pas le verbe ἄπτεσθαι utilisé par Grégoire, mais les deux verbes sont synonymes.

On peut faire l'hypothèse que Jérôme, dès 384, a eu connaissance d'une tradition d'interprétation grecque ou remontant au grec d'après laquelle le bien-aimé a touché la bien-aimée. Interprétation qui, en dernier ressort, provient de Symmaque. Il est possible et même vraisemblable que Jérôme possédait déjà à Rome, pour certains livres comme le Cantique (il venait de traduire les deux *Homélies sur le Cantique* d'Origène), un exemplaire de la Septante muni de notes marginales attestant les leçons des Hexaples. Mais le commentaire d'Origène est un autre intermédiaire possible, même si on ne peut le prouver, étant donné que le commentaire de l'Alexandrin pour ce verset est entièrement perdu.

La lettre 22 baigne tout entière dans une ambiance exaltée et même par endroits dans une sorte de délire mystique. Jérôme, en visualisant consciemment ou inconsciemment la scène telle qu'elle est décrite dans le poème, s'est représenté la main du jeune homme touchant le ventre de sa bien-aimée, et le trouble de celle-ci comme résultant de ce contact physique, et non comme une émotion purement intérieure. On voit ici que Jérôme est comme rattrapé, malgré toutes ses dénégations, par une lecture « incarnée » de ce brûlant poème d'amour, une lecture au premier degré. C'est d'ailleurs dans le même sens que le moine interprète, à plusieurs reprises, la déclaration de la jeune femme qui clôt l'épisode de la visite nocturne : « J'ai reçu une blessure d'amour » (Ct 5,8d = 2,5c)²¹. L'image de la blessure évoque dans son esprit, comme dans celui de beaucoup de lecteurs anciens, l'image d'une flèche²² et suppose un contact comme une nécessité de sens : il n'y a pas de blessure si la flèche ne « touche » pas.

En traduisant quinze ans plus tard le Cantique sur nouveaux frais, il a imaginé spontanément la scène de la visite nocturne du bien-aimé de la même manière. Je posais, ci-dessus, la question de savoir comment Jérôme, en 384, avait pu interpréter notre verset tel qu'il le traduira une quinzaine d'années plus tard. En fait, il faut prendre les choses dans l'autre sens : en traduisant le Cantique prétendument d'après l'hébreu, il n'a pu se départir de la représentation qu'il s'en était forgée dès 384.

Faculté de théologie
Institut de recherche RSCS
Université catholique de Louvain

Jean-Marie AUWERS

²¹ DUVAL – LAURENCE, *Commentaire à JÉRÔME, La lettre 22 à Eustochium* (n. 12), p. 297.

²² H. CROUZEL, *Origines patristiques d'un thème mystique : le trait et la blessure d'amour chez Origène*, dans P. GRANFIELD – J. A. JUNGSMANN (éds), *Kyriakon. Festschrift Johannes Quasten*, vol. 1, Münster, Aschendorff, 1970, pp. 309-319 ; M. BORRET, Note complémentaire « Le trait et la blessure de charité » dans ORIGÈNE, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*. Texte de la version latine de Rufin. Traduction, notes et index par L. BRÉSARD – H. CROUZEL avec la collaboration de M. BORRET, vol. 2 (SC 376), Paris, Cerf, p. 778-780.

Grand-Place, 45/L3.01.01
B – 1348 Louvain-la-Neuve

Résumé – Jérôme commet un contresens lorsque, vers 398, il traduit le Cantique des cantiques prétendument selon l'hébreu : selon cette traduction, le bien-aimé, lors de sa visite nocturne à la bien-aimée, lui aurait touché le ventre (Ct 5,4), alors que la suite du texte montre qu'il n'est pas entré dans la chambre. Ce contresens est déjà supposé par la lettre 22, écrite en 384. On défend ici l'hypothèse que Jérôme dépend d'une tradition d'interprétation remontant à Symmaque.